

Montréal, le 13 mars 2014

**Objet : Observations à verser :**

**Au dossier R-3863-2013**, pour des audiences de la Régie de l'énergie au cours desquelles un retour sur la phase 1 de déploiement sera fait (région de Montréal) et la décision sera prise d'autoriser ou non des phases 2 et 3 (reste de la province de Québec)

**ET**

**Au dossier *tarifaire* R-3854-2013 phase 2**, qui traitera de l'Option de retrait.

Je tiens par la présente à indiquer que je fais partie de ces citoyens mécontents des façons de faire d'Hydro-Québec (ainsi que du sous-traitant Caggemini) et qui désirent **obtenir un moratoire immédiat de la phase 1 et le refus des phases 2 et 3**. Je suis très préoccupée par les risques que comportent les nouveaux compteurs pour la santé, la sécurité, la protection de la vie privée et la facturation.

Nous avons reçu nos lettres en novembre dernier. Étant donné que ce genre de technologie est très controversé (certains pays s'étant prononcés contre : la Belgique, l'Allemagne, notamment) et que les radiofréquences sont associées à des problèmes de santé et des cas de cancers et d'électrosensibilité, j'ai cherché à m'informer. J'ai cherché sur Internet et me suis rendu à une séance d'information du collectif Refusons les compteurs dans un autre arrondissement de Montréal. Dès cette soirée, j'ai su que je ne voulais pas de ces appareils chez moi ni dans les environs de ma famille, et que tous les citoyens avaient intérêt à ce que le projet d'installation soit interrompu.

Il est nécessaire de faire ses recherches et de consulter de nombreuses sources d'information, car les documents d'Hydro-Québec sont plutôt imprécis et semblent d'une certaine façon « biaisés » ; ils sont rédigés dans des termes qui nous enferment dans une logique de faux choix qui ne tient aucun compte de nos requêtes, et nous ne recevons aucun formulaire écrit pour préciser les conditions exactes de l'Option de retrait.

Je tiens aussi à mentionner le caractère injuste et inapplicable de l'Option de retrait en vue d'**obtenir l'abolition totale des frais de retrait**. En effet, de nombreux citoyens sont aux prises avec des compteurs groupés (même s'ils refusent pour eux-mêmes, ils n'ont pas les moyens de refuser pour tous leurs voisins). Par ailleurs, nous sommes tous susceptibles d'être affectés par l'exposition aux rayonnements de compteurs de voisins. D'ailleurs, les personnes malades et à faible revenu, notamment, seront incapables de payer ces frais.

\*\*\*

La Régie de l'énergie [demande à Hydro-Québec de fournir le nombre d'avis de non-consentement!](#) (page 9)

«La Régie constate l'existence de consommateurs qui manifestent leur volonté de n'accepter ni un compteur de nouvelle génération, ni de payer pour l'option de retrait.

6.1 Malgré l'affirmation du Distributeur voulant qu'il n'y ait pas de registre ou de suivi sur ce type de demandes, veuillez fournir une estimation du nombre de demandes de ce type.

6.2 Veuillez préciser les instructions qui sont données aux installateurs de compteurs quand ils constatent sur les lieux d'installation l'expression physique, écrite ou verbale d'un non-consentement ou d'un refus d'installation d'un CNG.»

\*\*\*

J'ai envoyé par deux fois un avis de non-consentement à Hydro-Québec afin de garder mon ancien compteur électromécanique et de ne pas avoir à payer les frais associés à l'option de retrait.

\* \* \*

À ce jour, nous avons toujours nos compteurs dans notre duplex, qui sont à l'intérieur du domicile (dans les cuisines, au premier et deuxième étage) et AUCUNS FRAIS supplémentaires ne m'ont été facturés jusqu'à présent pour avoir fait respecter ma liberté de choix.

Nous espérons que HQ ne va pas décider d'exercer des représailles contre les citoyens qui, comme moi, refusent son offre actuelle. (Il semble que HQ n'est pas vraiment transparente sur cette question; il est donc difficile de savoir à quoi s'en tenir. Nous savons qu'une nouvelle offre pour l'option de retrait s'en vient, mais cela tarde à être présenté à la population.)

Par ailleurs, il semble que les installateurs, payés au rendement, ont tendance à induire les clients en erreur en faisant planer toutes sortes de menaces plus ou moins fondées.

Témoignage d'une voisine :

*Capgemini est dans ma rue aujourd'hui (rue d'Aragon). [...] Une chance, c'est un jeune pas agressif (mais qui indique aux gens qu'ils vont avoir des frais à payer et que les ondes des compteurs sont vraiment pas dangereuses pour la santé. Aussi il a dit (à ma voisine) qu'elle pourrait poser sa tête dessus pendant 100 ans sans aucun dommage (Ils sont bien briefés par HQ avant).*

*Ma voisine m'a dit que plusieurs personnes avaient refusé de les faire rentrer chez eux et avaient montré le tract (que j'avais déposé dans les boîtes aux lettres.) Ça fait plaisir!*

*Demain si je peux avec mes enfants je vais en distribuer sur Monk.*

\*\*\*\*

Un petit **résumé de ce qui a été fait dans le Sud-Ouest** par un petit groupe de citoyens (parfois aidés de certains groupes Refuse, du collectif Refusons les compteurs, et de Mme Marie-Michelle Poisson) :

**-Prise de parole de citoyens préoccupés**, à la séance de décembre 2013 et à celle de février 2014.

**-Séance d'info/de sensibilisation de Refusons les compteurs** le 19 décembre 2013 (Marie-Michelle Poisson de Refusons les compteurs, et Brigitte Blais de l'AQLPA) à Ville-Émard;

**-Lettres et courriels envoyés par divers citoyens au sujet du dossier des compteurs**, notamment aux conseillères d'arrondissement Sophie Thiébaud et Anne-Marie Sigouin ainsi qu'aux conseillers Alain Vaillancourt et Craig Sauvé; au maire d'arrondissement Benoît Dorais; au maire de la Ville, Denis Coderre; à la députée Hélène Leblanc, à la ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Martine Ouellette; à la députée de Saint-Henri-St-Anne, Marguerite Blais; à la candidate du Parti Québécois Véronique Fournier.

**-Présence de quelques citoyens préoccupés à la séance d'info d'Hydro-Québec** le 20 février 2014 au bureau d'arrondissement.

Selon la personne qui était responsable d'ouvrir et de fermer les portes, environ une vingtaine de personnes seraient venues. Apparemment une personne vers 16 h. Puis, vers 18 h 30- 19 h, environ huit personnes du Sud-Ouest et près d'une dizaine de sympathisants des groupes Refuse des autres secteurs. C'est peu.

Lorsque je fais du porte-à-porte (tract), je vois que plusieurs personnes sont préoccupées quant aux nouveaux compteurs, et mécontentes d'Hydro-Québec qui leur impose ces compteurs ou des frais punitifs (pour le compteur non communicant). Un grand nombre me dit des phrases du genre « Hydro, c'est gros », « qu'est-ce qu'on peut faire, ils vont les installer quand même », etc. Je vois des gens qui sont inquiets, mais ils sont aussi parfois quelque peu désabusés par rapport aux politiciens et aux grosses entreprises. Je constate que les gens savent qu'ils auront de nouveaux compteurs, mais qu'un grand nombre croit que les compteurs de 1<sup>re</sup> génération sont les « nouveaux compteurs » et ne comprennent pas les risques associés. Souvent, ils n'ont presque rien entendu de négatif sur les nouveaux compteurs : ils pensent que quelques personnes seraient peut-être malades et qu'il y aurait peut-être eu des incendies liés à cela, mais pour le reste des enjeux, ils ne savent presque rien. Ce qu'ils savent, c'est qu'ils ne peuvent (ou ne veulent) pas payer 200 \$ par année. C'est souvent pour cela qu'ils pensent laisser Hydro faire l'installation. On peut voir à quel point *les gens sont désinformés*.

Par ailleurs, la rencontre (séance d'information d'HQ) qui a eu lieu jeudi 20 février n'a presque pas été publicisée (une annonce dans le journal local paru le jeudi précédent). Selon la personne qui était responsable d'ouvrir et de fermer les portes, environ une vingtaine de personnes seraient venues.

Apparemment une personne vers 16 h. Puis, vers 18 h 30 - 19 h, environ huit personnes du Sud-Ouest et près d'une dizaine de sympathisants des groupes Refuse des autres secteurs. C'est peu. Même moi qui m'implique, j'ai failli la manquer : je l'ai appris seulement le lundi suivant en fin de journée. Alors, *il est certain que le peu de publicité a eu un impact négatif* sur le nombre de personnes qui se sont présentées.

De plus, en faisant du porte-à-porte pour informer les gens de la visite d'Hydro, je me suis fait dire des commentaires comme « Je ne suis pas contente/d'accord, mais qu'est-ce que je vais leur demander? », « Qu'est-ce que ça va donner d'aller les voir? » Ce qui signifie que *les gens qui sont inquiets, préoccupés ou en désaccord ne se sont pas nécessairement déplacés pour cette rencontre avec Hydro* puisqu'ils pourraient l'avoir jugée inutile. Par contre, je crois qu'un nombre plus grand de personnes se déplaceraient pour en savoir plus sur les enjeux, les types de compteurs, les ondes, les risques, les moyens de réagir et de se protéger, etc., car lorsque je fais du porte-à-porte, les gens sont souvent très intéressés à se faire expliquer ce qui en est de ces nouveaux compteurs et me disent des phrases comme « Je ne le savais pas », « on n'en entend presque pas parler dans les médias », « Merci! », « Je suis content que vous soyez là ».

Je crois qu'en continuant à passer des tracts dans le Sud-Ouest au cours des prochaines semaines, nous devrions joindre de nombreuses personnes.

**-Diffusion d'information pertinente dans les médias locaux** (dont le journal La Voix Populaire) : différents événements (séances d'info, séances des conseils de ville ou d'arrondissement, date limite pour faire parvenir les lettres à la Régie).

**-Distribution de tracts dans quelques rues** de Ville-Émard surtout, mais aussi au marché Atwater et dans la Petite-Bourgogne (par des résidents de Montréal et de l'arrondissement);

**-Présence de citoyens préoccupés (et prise de parole) à la séance du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest** le mardi 4 mars 2014 :

Voici le lien présentant la séance du Conseil sur WebTv et le moment des interventions.

<http://webtv.coop/group/Le-Sud-Ouest/99c262c1176229ad377dc0834a5729f3> (Les vidéos de couleur verte correspondent à la soirée du 4 mars 2014. Il y a eu quatre interventions de citoyens préoccupés par les nouveaux compteurs, dont la mienne durant la période de questions (partie 1, 69 :45 minutes.) J'y ai traité pour l'essentiel des points suivants :

*Compte tenu de tout ce qu'Hydro-Québec ne nous dit pas (voir à ce sujet*

<http://refusonslescompteurs.wordpress.com/ce-quhydro-quebec-ne-vous-dit-pas/>);

*Compte tenu de l'empressement à installer ces nouveaux compteurs alors que la population ne connaît ni ne comprend les enjeux et les risques associés;*

*Compte tenu des nouvelles études publiées indiquant des risques, des scientifiques de plus en plus nombreux à se prononcer au sujet des dangers des radiofréquences, et que les nouveaux compteurs*

*émettent à des puissances de beaucoup supérieures à tous les autres appareils de notre environnement immédiat;*

*Compte tenu du fait que nous pouvons choisir de ne pas avoir de micro-ondes, de cellulaire, etc., mais que nous serions pris en otage si ces compteurs étaient installés dans tous les domiciles;*

*Compte tenu du fait que les personnes âgées, les enfants, les gens très malades ne peuvent prendre part à se débat et se protéger;*

*Compte tenu que l'option de retrait comporte des frais que de nombreuses personnes ne peuvent payer, et que cette option est tout simplement inapplicable dans le cas de compteurs groupés et d'exposition aux radiofréquences des compteurs voisins;*

*Compte tenu du fait que le déploiement est commencé dans notre arrondissement;*

*Nous demandons au maire et à son conseil de prendre fait et cause pour le principe de précaution, comme l'ont fait les maires de 36 municipalités au Québec jusqu'à présent, et d'offrir son appui symbolique à la demande de ses citoyens électeurs. En effet, nous demandons au maire et à son conseil de voter une résolution pour demander un moratoire sur l'installation de ces compteurs émetteurs de radiofréquences, et d'appuyer la motion votée à l'unanimité par tous les députés de l'Assemblée nationale exigeant l'abolition des frais associés à l'option de retrait. **Ma question aux élus : Pouvons-nous compter sur vous pour donner suite à cette demande d'appui d'un moratoire et d'abolition des frais associés à l'option de retrait? Merci d'avance!***

Lors de cette séance du conseil d'arrondissement, les élus étaient plutôt ouverts aux revendications des citoyens préoccupés. Voici un extrait du communiqué émis à ce sujet « Faits saillants de la séance régulière du conseil d'arrondissement du 4 mars 2014 », diffusé à Montréal, le 7 mars 2014 :

Les élus ont adopté une résolution demandant à Hydro-Québec, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, « d'évaluer d'autres options afin de ne pas pénaliser financièrement ses clients qui ne veulent pas des compteurs intelligents. »

Le conseil d'arrondissement a aussi accepté de prêter soit la salle du conseil soit l'un de ses locaux pour une soirée d'information qui serait organisée par les citoyens en avril et qui porterait sur l'autre version des faits quant aux compteurs de nouvelle génération : des gens bien au fait de la problématique pourraient ainsi informer les citoyens du Sud-Ouest des risques associés aux compteurs émetteurs de radiofréquences.

**À venir en mars :** séance d'information dans la Petite-Bourgogne le 20 mars (par M.-M. Poisson).

**À venir en avril :** séance d'information dans la salle prêtée par le conseil d'arrondissement (parmi les sujets abordés : les risques associés aux radiofréquences et aux compteurs de nouvelle génération, option de retrait et moyens de refus, électrosensibilité, situation du

dossier des nouveaux compteurs dans le Sud-Ouest et dans la région de Montréal, événements à venir).

Katia

Résidente de Ville-Émard, arrondissement Sud-Ouest

## Annexe

-----

Courriel envoyé au maire Denis Coderre, le 31 janvier 2014

Monsieur le maire,

Vous le savez sûrement, plusieurs municipalités québécoises (voir la liste sur le site <http://refusonslescompteurs.wordpress.com/actions/demande-dun-moratoire/>) ont déjà adopté une résolution refusant l'implantation des compteurs intelligents sur leur territoire, et des citoyens travaillent actuellement pour obtenir l'appui de leurs conseils de ville dans la demande d'un moratoire.

Les compteurs émetteurs de radiofréquences posent des risques, notamment en matière de santé, de sécurité, de protection de la vie privée. Le site <http://refusonslescompteurs.wordpress.com/about/> et celui de la CQLPE, entre autres, contiennent des renseignements à ce sujet. Si la pollution électromagnétique s'accroît partout, même dans les domiciles, il est à prévoir que des citoyens, notamment les personnes hypersensibles aux ondes électromagnétiques, développeront des problèmes de santé graves.

Il est impératif que le déploiement des compteurs « intelligents » d'Hydro-Québec soit interrompu au profit d'une réflexion collective sur les risques qu'ils présentent. En Estrie, Hydro-Magog respectera le principe de précaution et n'installera pas ces compteurs (<https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/radiofrequences-magog-medecins-et-israel-optent-pour-prudence.html>).

J'espère que vous prêterez une oreille attentive à cet important dossier et interviendrez en appuyant un moratoire dans l'intérêt des citoyens de Montréal. Merci d'avance !

-----